



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO CONSEIL NATIONAL DES FORA DES ONGS HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT

APPEL À CONSULTANCE

Élaboration d'un avant-projet de loi sur l'Action Humanitaire en République Démocratique du Congo

1. Contexte et justification

Le CONAFOHD-RDC (Conseil National des Fora des ONG Humanitaires et de Développement), plateforme nationale regroupant plus de 500 ONG congolaises, œuvre pour la promotion d'un environnement légal et institutionnel favorable à une action humanitaire efficace, inclusive et respectueuse des droits des populations. Dans un contexte marqué par des crises humanitaires récurrentes (conflits armés, déplacements massifs, insécurité alimentaire, épidémies), la RDC fait face à des défis majeurs en matière de coordination des acteurs, de protection des bénéficiaires et de responsabilisation des parties prenantes.

Pourtant, la RDC ne dispose pas encore d'un cadre légal spécifique régissant l'action humanitaire, ce qui entraîne :

- Un manque de clarté dans les rôles et responsabilités des acteurs (gouvernement, ONG, communautés)
- Des risques juridiques pour les intervenants humanitaires (ex : restrictions administratives, absence de protection légale)
- Une faible localisation de l'aide : moins de 1% des financements humanitaires sont directement alloués aux acteurs locaux (Grand Bargain, 2023)

Dans ce cadre, le CONAFOHD-RDC lance un appel à consultance pour élaborer un avant-projet de loi sur l'Action Humanitaire, en conformité avec les normes internationales (Droit International Humanitaire, Principes Humanitaires) et les engagements de localisation (Grand Bargain, 2016). Ce projet s'inscrit dans la stratégie du CONAFOHD de renforcer le leadership local et d'améliorer la coordination entre acteurs gouvernementaux, humanitaires et communautés. Par le truchement du projet de Transformation du Système Humanitaire à travers le Leadership Humanitaire Local (HST-LHL), en R.D. Congo, Co exécuter par CONAFOHD et OXFAM.

2. Objectifs de la consultance

L'objectif global est de développer un avant-projet de loi qui :

1. Établit un cadre légal clair pour l'action humanitaire en RDC, en conformité avec les standards internationaux (Droit International Humanitaire, Principes de neutralité, impartialité, indépendance et humanité).
2. Intègre les principes de localisation :

Contacts: conafohd@gmail.com
Tél: +243827770567; 0994374719 (PFN: Coordo. National) +243 998 865 210 (Secrétaire Général)



- Leadership des acteurs locaux (ONG congolaises, communautés)
 - Financement direct des organisations locales (objectif : 25% des fonds humanitaires)
 - Participation des communautés dans la planification et l'évaluation des interventions
3. Améliore la coordination entre les acteurs (gouvernement, ONG internationales, ONG locales, bailleurs de fonds)
 4. Renforce la crédibilité et la protection des acteurs humanitaires locaux, en clarifiant leurs droits et obligations

Résultat attendu : Un cadre légal moderne et adapté au contexte congolais, servant de référence pour tous les partenaires humanitaires.

3. Résultats et livrables attendus

Le cabinet retenu devra produire les trois livrables principaux suivants :

3.1. Diagnostic juridique et institutionnel

- Analyse critique du cadre légal et institutionnel actuel de l'action humanitaire en RDC :
 - Lacunes (ex : absence de loi spécifique, chevauchement des compétences)
 - Bonnes pratiques (ex : mécanismes de coordination existants)
 - Comparaison internationale : Étude des lois similaires dans d'autres pays (ex : Kenya, Sénégal, Haïti)
- Identification des parties prenantes (gouvernement, ONG, bailleurs, communautés) et de leurs attentes
- Format : Rapport de 20-30 pages, incluant des recommandations préliminaires

3.2. Avant-projet de loi sur l'Action Humanitaire

- Rédaction d'un texte législatif complet, structuré en :
 - Dispositions générales (définitions, objectifs, champ d'application)
 - Droits et obligations des acteurs humanitaires (gouvernement, ONG, communautés)
 - Mécanismes de coordination (rôle du CONAFOHD, de FOHAL, GNR, des clusters, des autorités locales)
 - Financement et localisation (quotas pour les ONG locales, transparence)
 - Protection des bénéficiaires (mécanismes de plainte, lutte contre les abus)
 - Dispositions transitoires et finales
- Validation participative : Ateliers avec les parties prenantes (gouvernement, ONG, bailleurs, communautés)
- Format : Document légal de 40-50 pages, accompagné d'une note explicative

3.3. Rapport final et recommandations

- Synthèse des consultations (retours des parties prenantes, ajustements apportés)
- Recommandations stratégiques pour :
 - L'adoption de la loi (stratégie de plaidoyer, acteurs clés à mobiliser)

- La mise en œuvre (mécanismes de suivi, indicateurs de succès)
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux

- Format : Rapport de 15-20 pages, incluant un plan d'action

Ces livrables permettront au CONAFOHD et à ses partenaires de disposer d'un outil juridique et opérationnel pour améliorer durablement la réponse humanitaire en RDC.

4. Profil du cabinet recherché

Le CONAFOHD-RDC recherche un cabinet d'experts répondant aux critères suivants :

4.1. Compétences techniques requises

- Expertise juridique :
 - Maîtrise du Droit International Humanitaire et du droit public congolais
 - Expérience avérée en rédaction de textes législatifs (lois, décrets, règlements)
- Connaissance du secteur humanitaire :
 - Expérience dans l'élaboration de cadres légaux pour l'action humanitaire (ex : lois sur les ONG, protection des bénéficiaires)
 - Familiarité avec les principes de localisation (Grand Bargain, Charte Humanitaire)
- Compétences en facilitation :
 - Capacité à animer des consultations multi-acteurs (gouvernement, ONG, communautés)
 - Expérience en médiation entre parties prenantes aux intérêts divergents

4.2. Expérience spécifique

- Expérience avérée dans l'accompagnement d'institutions congolaises (ministères, parlement, organisations de la société civile)
- Références solides en matière de réforme législative dans le secteur humanitaire ou développement
- Connaissance du contexte RDC :
 - Compréhension des dynamiques politiques, sociales et sécuritaires du pays.
 - Expérience de travail avec des acteurs locaux (ONG, autorités coutumières, communautés)

Atout majeur : Une expérience antérieure avec des institutions congolaises (ex : Ministère des Affaires Humanitaires, Parlement) ou des partenaires internationaux (OCHA, PAM, UE).

5. Durée et modalités de la mission

- Durée totale : 60 jours, répartis comme suit :
 - Recherche documentaire et diagnostic : 15 jours
 - Consultations et ateliers participatifs : 20 jours (incluant déplacements sur le terrain si nécessaire)
 - Rédaction de l'avant-projet de loi : 15 jours

- Validation et finalisation des livrables : 10 jours
- Période de réalisation : Novembre 2025 – Janvier 2026 (calendrier précis à convenir avec le cabinet retenu)
- Lieu de travail : Goma (siège du secrétariat technique du CONAFOHD), avec possibilité de missions à Kinshasa, Bukavu et Bunia selon les besoins
- Langues de travail : Français (langue officielle des livrables). La maîtrise du swahili ou lingala sera un atout pour les consultations locales

Note : La durée pourra être ajustée en fonction de l'ampleur des consultations et de la disponibilité des parties prenantes.

6. Modalités de soumission des candidatures

6.1. Dossier de candidature

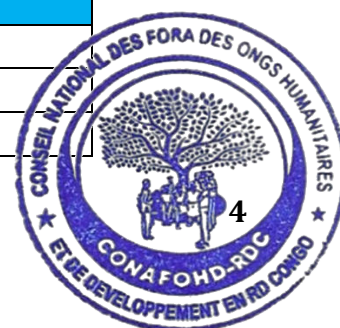
Les cabinets intéressés sont invités à soumettre un dossier complet incluant :

1. Une lettre de soumission et de motivation (max. 3 pages) :
 - Présentation du cabinet et de son expertise
 - Compréhension des enjeux de la mission
 - Approche méthodologique proposée
2. Une note méthodologique détaillée (max. 10 pages) :
 - Méthodologie pour le diagnostic, les consultations et la rédaction
 - Calendrier prévisionnel
 - Stratégie de validation participative
3. Les CV des experts proposés (format standard), mettant en avant :
 - Expérience en droit humanitaire et législatif
 - Connaissance du contexte RDC
4. Trois références techniques (coordonnées de clients précédents pour des missions similaires).
5. Une proposition financière détaillée :
 - Budget global (en USD ou CDF)
 - Ventilation des coûts (honoraires, frais de déplacement, ateliers, etc)

6.2. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

Critère	Poids
Expérience en rédaction de textes législatifs	30%
Connaissance du contexte humanitaire RDC	25%
Méthodologie proposée (pertinence et faisabilité)	20%



Proposition financière (rapport qualité-prix)	15%
Références et expérience similaire	10%

6.3. Délai et adresse de soumission

- Période de dépôt : Du 30 septembre au 15 octobre 2025 à 16h00 (heure de Goma).
- Adresses de soumission :
 - Email : recrutement@conafohd.org avec copie au conafohd@gmail.com
 - Objet du mail : « Candidature – Cabinet pour l’élaboration de la Loi sur l’Action Humanitaire »
- Format : Les dossiers doivent être envoyés en un seul fichier PDF (max. (5 Mo)
- Information complémentaire : www.conafohd.org/appels-2025

Note importante :

- Seuls les dossiers complets seront examinés
- Seuls les cabinets présélectionnés seront contactés pour un entretien
- Les dossiers soumis après le délai ne seront pas considérés

7. Contact et informations complémentaires

Pour toute question relative à cet appel à consultation, veuillez contacter :

- La coordination de conation du CONAFOHD au :
 - Email : info@conafohd.org, gracia@conafohd.org, conafohd@gmail.com.
 - Téléphone : +243 990 800 457 (Assistante à la coordination)
 - Adresse : Siège du CONAFOHD, Avenue des Volcans, Goma, RDC.

Fait à Goma, le 28 septembre 2025

La Coordination du CONAFOHD-RDC

